

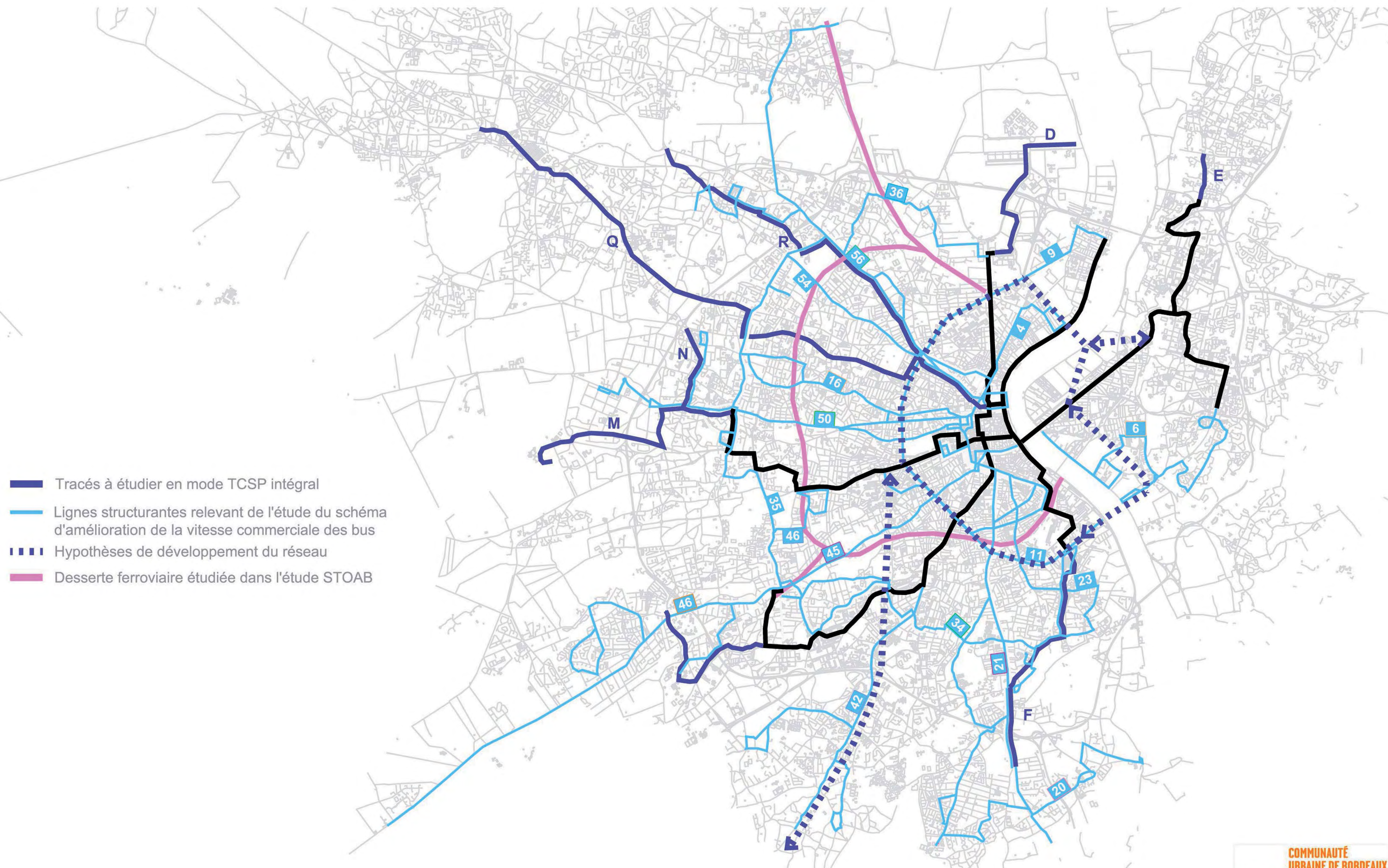
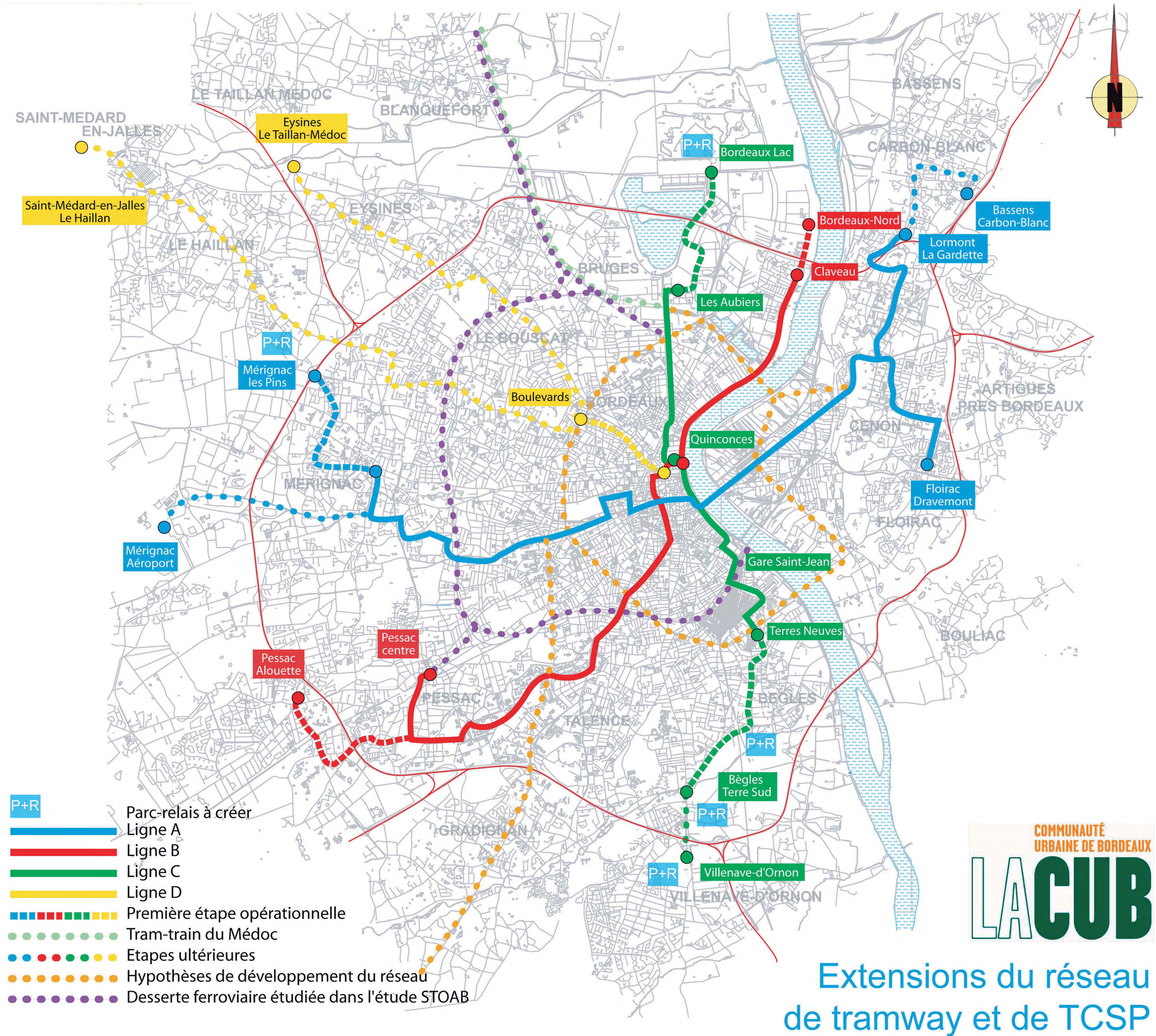
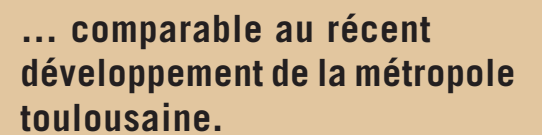
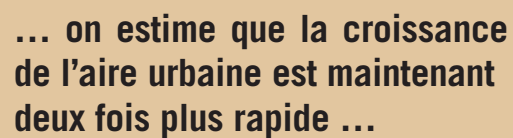
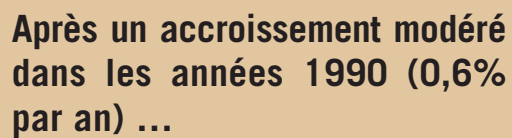
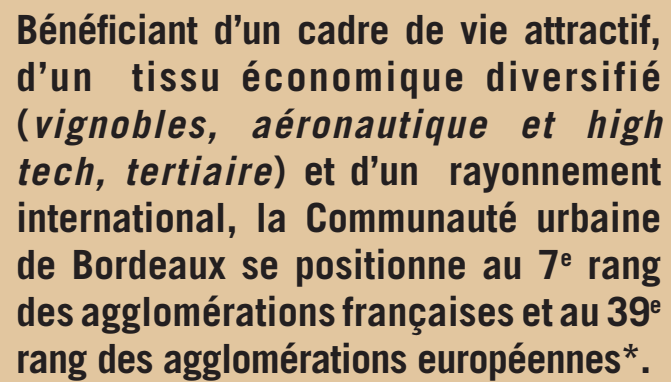


Schéma directeur d'amélioration de la desserte en TC (version actualisée en avril 2007)



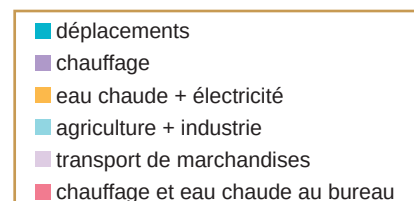
Communauté urbaine de Bordeaux : une métropole en forte croissance



Le sommet de Bali et le Grenelle de l'Environnement ont fixé comme objectifs :

- la diminution de 20 % des émissions de CO₂ en France en 2020 par rapport à 1990 ;
- pour atteindre une réduction de 75 % à l'horizon 2050.

- la moitié directement au domicile (déplacements, chauffage, eau chaude et électricité),
- l'autre moitié à l'extérieur (agriculture et industrie, transports de marchandise et chauffage au bureau).



La Cub montre sa volonté d'être une métropole éco-exemplaire, en conciliant économie et respect de l'environnement.

Développement du réseau de transports en commun

Evolution des modes de transports dans l'agglomération

• Des temps de parcours en voiture qui s'allongent

La vitesse moyenne est passée de 25 km/h en 1999 à 19 km/h en 2005.

Malgré une baisse d'environ 18 % de la circulation à l'intérieur de la rocade entre 2000 et 2008, les secteurs rocade et extra-rocade souffrent toujours de saturation.

• Des transports collectifs beaucoup plus fréquentés

Les chiffres du tramway sont en croissance constante (48,2 millions de voyages en 2007).

En revanche, malgré une augmentation de 7 % en 2007 (36,4 millions de voyages), le bus n'est pas encore assez utilisé.

• Une pratique du vélo urbain à valoriser

La continuité des itinéraires cyclables, la sécurité des équipements et la future mise en service de vélos en libre accès sont autant d'améliorations décisives en vue de la généralisation de ce mode de transport.



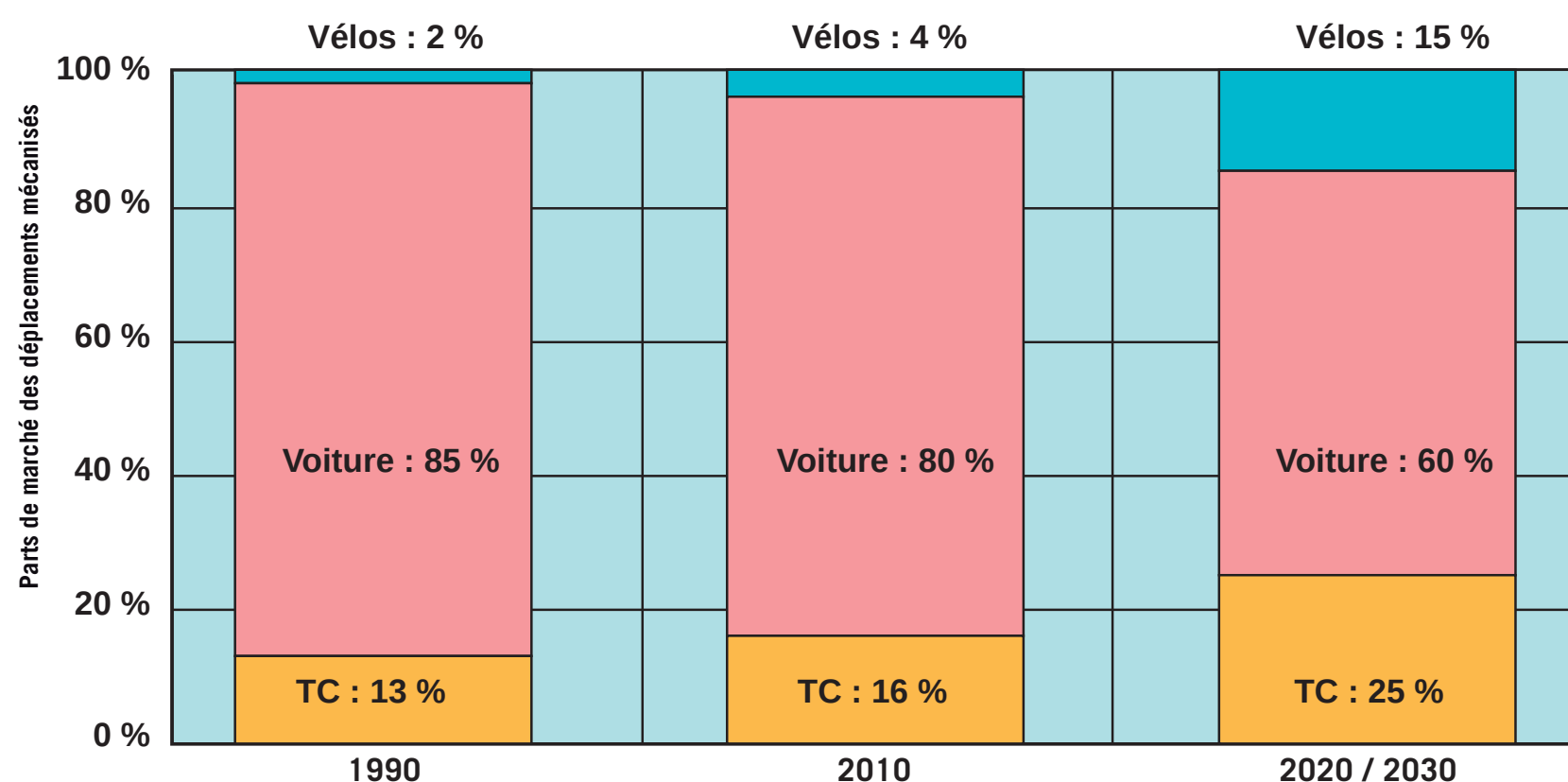
1 tram =
177 voitures
ou
3 bus
ou
300 personnes



1 bus =
60 voitures
ou
100 personnes



Evolution des parts des modes de transport (*territoire communautaire*)



La concertation sur le projet de développement du réseau de transports en commun

La concertation : pourquoi ?

Cadrée par l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation vise à consulter le public par la mise à disposition d'une information complète et détaillée, par l'écoute de leurs attentes et de leurs suggestions et par l'organisation de temps d'échanges et de débats.

La concertation : comment ?

La Communauté urbaine met à la disposition du public un dossier de concertation comprenant un ensemble des documents et un registre destiné à recueillir les observations.

Le dossier est consultable dans les 27 mairies de la Cub, dans les annexes des mairies de Bordeaux (*Bacalan, Bastide, Caudéran*) et de Mérignac (*Arlac, Beutre, Burck, La Glacière*), auprès des services techniques de Villenave-d'Ornon, ainsi qu'à l'Hôtel de Communauté.

Vous pouvez également consulter la version électronique sur le site concertations.lacub.fr.

Des réunions publiques d'information et de dialogue sont également organisées afin de favoriser une expression et des échanges directs entre le public, les élus et les techniciens.

Où trouver le dossier de concertation et le registre à la Communauté urbaine de Bordeaux ?

- en version papier : à l'accueil (*sans rendez-vous*)
- en version électronique : sur la borne informatique située dans le hall

Le calendrier prévisionnel du projet

Extensions du réseau de tramway

avril 2008 :
ouverture de la concertation
dans les 27 communes
premières réunions publiques
de présentation du dossier

avril 2008 / juillet 2009 :
réalisation de l'étude de faisabilité
du tramway du Médoc et des étu-
des préliminaires des extensions du
tramway

janvier-juin 2009 :
concertation sur les propositions
de tracés

automne 2009 :
décision du Conseil de Cub sur les
tracés et les modes à retenir

fin 2009 :
réalisation des premiers dossiers
d'enquêtes préalables à la
déclaration d'utilité publique des
projets et saisine du Préfet

Etudes de desserte en transports en commun en site propre (TCSP)

avril 2008 :
ouverture de la concertation
dans les 27 communes
premières réunions publiques
de présentation du dossier

janvier / février 2009 :
concertation sur les éléments
de diagnostic de l'étude

printemps 2009 :
concertation sur les propositions
de tracés et de modes sur les 5
corridors de l'étude

automne 2009 :
décision du Conseil de Cub sur
les tracés et les modes à retenir

fin 2009-2010 :
poursuite des études en fonction
des décisions politiques

Développement du réseau de transports en commun

Les études d'extensions de lignes de tramway et de transports en commun en site propre (TCSP)

Le projet proposé par la Cub consiste à développer différents types de dessertes en transports en commun afin de répondre aux besoins spécifiques des différents territoires de l'agglomération.

Des études opérationnelles sont en cours :

- **sur les extensions des lignes existantes du tramway**

Prolongement de la ligne A

- jusqu'à Mérignac-les Pins et la rocade ;

Prolongement de la ligne B

- jusqu'au carrefour de l'Alouette (desserte gare de Pessac Alouette et CHU/CHR Haut-Lévêque et Xavier Arnoz) ;

- jusqu'au pôle d'activité de Bordeaux Nord ;

Prolongement de la ligne C

- vers le sud jusqu'au futur lycée Terre Sud (Bègles) ;

- vers le nord jusqu'au Parc des Expositions (Bordeaux).

- **pour le projet de création d'une ligne D de tramway pour la desserte du quadrant nord-ouest**

Il est à noter que simultanément se déroulent des études portant sur l'utilisation possible de modes alternatifs au tramway. Le choix du mode n'interviendra qu'après finalisation et analyse de ces deux études.

- **pour la réalisation d'un projet de tram-train desservant le Médoc.**



Les études complémentaires en Transports en Commun en Site Propre (TCSP)

Elles concernent :

- la liaison entre le futur lycée Terre Sud de Bègles et le territoire de Villenave-d'Ornon extra-rocade ;
- la liaison entre le carrefour des 4 chemins (ligne A du tramway) et le site aéroportuaire à Mérignac ;
- la desserte de la rive droite (liaison Bordeaux Cracovie – pont Bacalan/Bastide – pôle intermodal de Cenon Pont-Rouge – Bordeaux Bastide – quais de Floirac) ;
- la liaison reliant le CHU Pellegrin (Bordeaux) – le domaine universitaire (Talence/Pessac/Gradignan) – le territoire de Gradignan jusqu'au quartier de Beausoleil ;
- la liaison entre le terminus de la ligne A (La Gardette - Bassens – Carbon-Blanc) et le centre de Carbon-Blanc.



Des exemples d'équipements de transports en commun en site propre



Emprise : 5,80 m en alignement droit
Largeur de rame à Bordeaux : 2,40 m

Tramway sur pneus guidé par un rail central, en service à Clermont-Ferrand
Alimentation électrique
Emprise en section courante en site propre : 5,40 m
Emprise en section mixte : 6 m
Largeur : 2,20 m environ



Guidage optique possible pour faciliter l'accostage en station
Largeur de plateforme : de 6 à 7 mètres, en fonction de la vitesse autorisée
Largeur : 2.55 m + rétroviseurs 2 x 0.25 m.
En service à Nantes.